ESPI

FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN

GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ÉTUDES

Année 2023 - 2024

Vous avez décidé d'intégrer l'ESPI pour la qualité de ses enseignements, l'expertise de ses formations dans le domaine de l'immobilier ou la reconnaissance de ses diplômes ? Sachez aussi que l'international est aujourd'hui l'un des piliers de la stratégie de l'ESPI.

Votre école est une école engagée à l'international et ouverte au monde. De nombreuses actions sont mises en place pour que l'international fasse partie prenante de votre parcours académique. Parmi ces dernières on retrouve le renouvellement et la création de nouveaux partenariats avec des universités étrangères selon les exigences pédagogiques des enseignements. Chaque année notre liste de partenaires augmente pour vous permettre d'effectuer une mobilité d'études à l'étranger pendant votre cursus.

Pourquoi effectuer une mobilité d'études à l'international ?

Vivre une expérience à l'étranger c'est découvrir une nouvelle culture, de nouvelles personnes, de nouvelles façons de travailler et le tout dans une nouvelle langue. C'est aussi une manière de gagner en autonomie et d'apprendre à se connaître. Avoir étudier dans un contexte multiculturel et multilingue sera un plus sur votre CV. Vous pourrez constituer un réseau de contacts internationaux dans les secteurs de l'immobilier et du management. N'hésitez plus à donner une dimension internationale à votre parcours.

Ce guide est un outil qui vous aidera à préparer au mieux votre projet de mobilité internationale dans le cadre de votre parcours de formation à l'ESPI.

ESPI FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

SOMMAIRE

1. Les différents types de mobilité d'études 4
2. Les aides financières 6
3. Les universités partenaires Erasmus+ 8
4. Les universités partenaires hors Erasmus+ 11
5. Les étapes à suivre pour effectuer une mobilité d'études (obligatoire ou optionnelle) 13
6. Nous contacter 23

1. Les différents types de mobilité d'études

a. Mobilité semestrielle de crédits – durée d'échange 1 semestre

Vous partez étudier pendant un semestre dans une université partenaire de l'ESPI. Vous restez inscrit à l'ESPI et vous êtes considéré comme étudiant de l'ESPI en échange. Les cours que vous suivrez dans l'université d'accueil seront validés dans votre cursus. Vous ne devrez donc pas rattraper les cours qui ont été dispensé à l'ESPI pendant votre semestre d'échange. Les frais de scolarité sont à régler exclusivement au niveau de l'ESPI et votre période d'études à l'étranger est reconnue dans le cadre de votre diplôme.

b. Mobilité dans le cadre d'un double diplôme – durée d'1 année académique

Vous partez étudier pendant une année académique dans l'une des universités partenaires de l'ESPI. Pour le moment, l'ESPI dispose de deux doubles diplômes. Un en cycle Bachelor signé avec la Haute Ecole Charlemagne (Belgique), et un en cycle Mastère signé avec University of Westminster (Royaume Uni). Dans les deux cas vous serez inscrits à l'ESPI en formation initiale (TP). Vous serez inscrit en tant qu'étudiant à la fois à l'ESPI et dans votre université d'accueil. En validant tous les cours que vous suivrez pendant cette année universitaire à l'étranger, vous obtiendrez un double diplôme : le diplôme de l'ESPI ainsi que le diplôme de votre université d'accueil.

Comment choisir sa destination ?

Une mobilité internationale est un projet qui se construit l'année académique la précédant. Lorsque vous faites votre choix de destination, parmi les écoles et universités étrangères partenaires de l'ESPI, vous devez prendre en considération les éléments suivants :

- Les prérequis académiques et linguistiques demandés par l'établissement d'accueil.
- Quel est le meilleur moment pour partir dans mon parcours universitaire ?
- Vos capacités financières : certains pays sont plus abordables que d'autres. Soyez pragmatique.
- Lequel de nos partenaires dispense des cours dans votre filière ? Et dans quelle langue ?
- La distance : pensez-vous revenir chez vous durant votre séjour à l'étranger ?

Pour prétendre à une mobilité vous devez obligatoirement avoir validé votre :

- Première année du cycle Bachelor GESAI (60 ECTS), pour un départ en BG2
- Deuxième année du cycle Bachelor GESAI (120 ECTS), pour un départ en BG3
- Première année du cycle Mastère professionnel (240 ECTS), pour un départ en M2

Pour plus d'informations concernant les écoles/universités partenaires consulter les FICHES PRATIQUES disponible sur l'équipe TEAMS ESPI International.

Quand puis-je partir en mobilité d'études ?

- BG2 TP : mobilité obligatoire au S4
- BG2 ALT : mobilité possible au S3 (sauf si Afrique du Sud, Australie, Colombie, Nouvelle Zélande = S4)
- BG3 TP : mobilité possible au S5 (ou année académique complète en cas de double diplôme)
- BG3 ALT : mobilité possible au S5
- M2 ALT : mobilité possible au S3 (sauf si Australie = S4) (ou année académique en cas de double diplôme)

2. Les aides financières

a. La Bourse Erasmus+

L'ESPI étant bénéficiaire de la charte Erasmus +, des subventions sous forme de bourse peuvent être accordées aux étudiants effectuant une mobilité d'études d'au moins 80 jours dans les pays indiqués ci-dessous. Le montant des bourses pour l'année 2024-2025 est donné à titre indicatif dans la limite de l'enveloppe disponible. Vous pouvez en être allocataire sous réserve du respect des conditions et de la décision favorable rendue, après instruction, par l'ESPI.

La bourse Erasmus+ vous est versée en deux fois. Une première partie est versée une fois que vous serez arrivé à destination et correspond à 70% du montant total. Le solde de 30% vous sera remis à votre retour de mobilité, après remise des documents contractuels et soumission du rapport final Erasmus+.

Le montant mensuel des bourses varie selon la destination d'accueil :

PAYS DE DESTINATION	MONTANT DE LA BOURSE
Groupe 1 : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	650€/mois
Groupe 2 : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	600€/mois
Groupe 3 : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	550€/mois

b. Les compléments financiers Erasmus+

Mobilités vertes : Vous êtes éligibles à un financement Erasmus+ complémentaire lorsque vous empruntez un mode de transport "écologique" tel que le train ou l'autocar pour vous rendre sur le lieu de votre mobilité (transport international pour vous rendre de votre domicile en France à votre futur lieu d'études à l'étranger).

Inclusion : Vous pouvez obtenir un financement complémentaire (« top-up ») de 250€ par mois en plus de votre bourse Erasmus+ si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Boursier du CROUS (échelon 6 ou 7)
- Appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€
- Résident d'une ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)
- Résident d'un quartier prioritaire de la ville

Si vous êtes étudiant en situation de handicap ou affection de longue durée, contactez-nous pour préparer au mieux votre mobilité et mettre en place les ressources/mesures nécessaires. Sachez qu'une prise en charge est également possible sur la base de frais réels des dépenses nécessaires à la mobilité. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse email suivante (relations.internationales@groupe-espi.fr) ainsi que la référente handicap, Mme Clara Martin-Prevel (c.martin-prevel@groupe-espi.fr).

3. Les universités partenaires Erasmus+

Mobilité semestrielle de crédits

PAYS	VILLE	UNIVERSITE	PREREQUIS	DEPART
Afrique du Sud	Johannesburg	**University of Johannesburg** Cours pris dans le Bachelor "Commerce in Finance"	Niveau B2 anglais (IELTS 6, TOEFL 80)	BG2
Allemagne	Hambourg	**Northern Business School** Cours pris dans le Bachelor "Business Administration" Ou dans le Master "Real Estate Management"	Niveau B2 anglais (Bachelor) Niveau B2 allemand (Master)	BG2, BG3 ou M2 (MAGI, MAPI, MEFIM)
	Berlin, Cologne, Düsseldorf, Munich…	**Hoschule Fresenius – University of Applied Sciences** Cours pris dans le Bachelor « International Business Management »	Niveau B2 anglais ou allemand (selon langue d'enseignement choisie)	BG2 ou BG3
Autriche	Kufstein	**Fachhochschule Kufstein Tirol** Cours pris dans le Bachelor "Business Management & Entrepreneurship"	Niveau B2 anglais ou allemand (selon langue d'enseignement choisie)	BG2 ou BG3
Belgique	Courtrai	**Université Vives** Cours pris dans le Bachelor "Business Management"	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3
	Liège	**Haute Ecole Charlemagne** Cours pris dans le Bachelier en "Immobilier"	Français	BG2 ou BG3
	Anvers	**AP Hogeschool Antwerpen** Cours pris dans le Bachelor "Real Estate"	Niveau B1 anglais	BG2 TP
	Mons	**Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet** Cours pris dans le Bachelier en "Immobilier"	Français	BG2 ou BG3
Bulgarie	Sofia	**University of National and World Economy** Cours pris dans le Bachelor "Business Administration and Management"	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3

Espagne	Arrasate	**Mondragon University** Cours pris dans le Bachelor "Business Management and Administration"	Niveau B2 anglais et B1 espagnol	BG2 ou BG3
	Grenade	**Universidad de Granada** Cours pris dans le Bachelor "Business Management and Administration"	Niveau B2 anglais et B1 espagnol	BG2 ou BG3
Hongrie	Budapest	**Corvinus University** Cours pris dans le Bachelor "Business and Management"	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3
Pays-Bas	Rotterdam	**Hogeschool Rotterdam** Cours pris dans le Bachelor "Creating Resilient Cities"	Niveau B2 anglais (IELTS 6, CEFR B2, TOEFL 550/Ibt 80/Cbt213)	BG2 ou BG3
	Groningen	**Hanze University** Cours pris dans le Bachelor « International Facility Management »	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3
Portugal	Lisbonne	**ESAI** Cours pris dans le Bachelor "Gestion Immobilière"	Niveau B1 portugais	BG3
Suède	Malmö	**University of Malmö** Cours pris dans le Bachelor "Business Administration Environmental Economics"	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3
Turquie	Ankara	**Ankara University** Cours pris dans le Bachelor "Real Estate Development and Management" Ou dans le Master "Land Management and Policy"	Niveau B2 turc	BG2, BG3 ou M2 MAPI
	Ankara	**Social Sciences University of Ankara** Cours pris dans le Bachelor "Business Administration"	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3
Vietnam	Hô-Chi-Minh-Ville	**Hoa Sen University** Cours pris dans le Bachelor "Property Management"	Niveau B2 anglais (IELTS 5.5 ou équivalent)	BG2 ou BG3

ESPI FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

Mobilité en double diplôme

PAYS	VILLE	UNIVERSITE	PREREQUIS	DEPART
Belgique	Liège	**Haute Ecole Charlemagne** Cours pris dans le Bachelier en "Immobilier"	Français	BG3
Royaume Uni	Londres	**University of Westminster** Cours pris dans le Master "Real Estate Development"	Niveau C1 anglais : IELTS online or in person 6.5 (min Listening 5.5, Writing 6, Reading 5.5, Speaking 5.5), TOEFL in person 88 (min Listening 17, Writing 21, Reading 18, Speaking 20), Cambridge CAE	M2 MEFIM, MAPI et MAGI

4. Les universités partenaires hors Erasmus+

PAYS	VILLE	UNIVERSITE	PREREQUIS	DEPART
Australie	Brisbane (Sunshine Coast)	**University of the Sunshine Coast** Cours pris dans le Bachelor "Business Management"	IELTS 6 (min 5,5 dans chaque compétence), TOEFL iBT 76 (min Writing 18), TOEIC 710 (Listening and Reading) + réussite au test Writing Test de l'USC	BG2
	Sydney	**University of Technology Sydney** Cours pris dans le Bachelor "Property Economics" Ou dans le Master "Real Estate Investment"	IELTS 6.5 (min Writing 6), TOEFL iBT 79-93 (min Writing 21), TOEFL pBT 550- 583, CAE 176-184, UTS English Language Proficiency Assessment	BG2 ou M2 MEFIM
Canada	Montréal	**Université du Québec à Montréal** Cours pris dans le Bachelor " Business Administration"	Français ou Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3
Colombie	Bogota	**Universidad Externado de Colombia** Cours pris dans le Bachelor "Business Administration"	Niveau B2 espagnol	BG2 ou BG3
Corée du Sud	Séoul	**Soongsil University** Cours pris dans le Bachelor "International Commerce"	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3
Espagne	Santander	**Cesine Centro Universitario** Cours pris dans le Bachelor "International Business Management" ou "International Marketing"	Niveau B2 anglais	BG2 ou BG3

	Etats-Unis	Boston	**Boston University** Cours pris dans le Bachelor "Business Management Urban Affairs"	Niveau B2 anglais : TOEFL iBT 84 (min Reading 21, Listening 18, Speaking 23, Writing 22), IELTS 6,5 (min 6,5 dans chaque compétence), Duolingo 110	BG2 ou BG3
		New York	**Manhattan Institute of Management** Cours pris dans le Bachelor "Business Administration"	Niveau B2 anglais (TOEFL IBT 45, TOEFL PBT 450, IELTS 4,5, Duolingo)	BG2 ou BG3
		San Francisco	**San Francisco State University** Cours pris dans le Bachelor "Business Management"	Niveau B2 anglais (TOEFL iBT 61, IELTS 6, TOEIC 700, Duolingo 95	BG2 ou BG3
	Malaisie	Johor Bahru	**Universiti Teknologi Malaysia** Cours pris dans le Bachelor "Property Management"	Niveau anglais B2 (IELTS 5,5, TOEFL iBT 46, Cambridge FCE/CAE/CPE 160)	BG2 ou BG3
	Nouvelle Zélande	Lincoln	**Lincoln University** Cours pris dans le Bachelor "Land and Property Management"	Niveau B2 anglais : IELTS 6 (min 5 dans chaque compétence), TOEFL iBT 60 (min Writing 18), Cambridge FCE ou CAE 169	BG2
	Royaume Uni	Londres	**University of Westminster** Cours pris dans le Bachelor " Business Management" Ou dans le Master "Real Estate Development"	Niveau B2 anglais (Bachelor) : IELTS 6 (min 5 dans chaque compétence), TOEFL 78 (min Listening 17, Writing 17, Reading 18, Speaking 20), FCE Cambridge Niveau C1 anglais (Master) : IELTS 6.5 (min 6 dans chaque compétence), TOEFL 88 (min Listening 17, Writing 21, Reading 18, Speaking 20), Cambridge CAE	BG2, BG3 ou M2 MEFIM, MAPI et MAGI

ESPI FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

5. Les étapes à suivre pour effectuer une mobilité d'études (obligatoire ou optionnelle)

Avant

- Définition du projet
- Passage du test de langue (si nécessaire)
- Candidature et entretien
- Inscription dans l'Université d'accueil
- Procédures administratives
- Signature du contrat d'études
- Inscription à l'ESPI

Pendant

- Modification et/ou signature du contrat d'études
- Signature du certificat d'arrivée
- Cours et examens
- Statut d'Ambassadeur de la mobilité internationale

Après

- Signature du certificat de départ
- Relevé de notes
- Rapport de participant
- Retour d'expérience

AVANT

1) Définition du projet

Une mobilité d'études à l'étranger est un projet PERSONNEL qui se définit et se prévoit en avance. Vous devez planifier votre projet sur le plan académique, linguistique et personnel. Il est aussi important de vérifier son budget et bien garder en tête que les aides financières que vous pourrez percevoir ne couvriront pas toutes les dépenses. Vous devez être en mesure de subvenir à vos besoins dans le pays d'accueil.

Des réunions d'informations sont organisées par le Bureau des Relations Internationales pour vous présenter les différentes possibilités de mobilité d'études à l'international. Consultez ce guide et en cas de question supplémentaire contactez-nous directement à l'adresse email relations.internationales@groupe-espi.fr. Nous sommes là pour vous aider et vous accompagner dans la construction de votre projet de mobilité internationale.

Pour vous aider dans vos choix n'hésitez pas à contacter des étudiants des promotions antérieures qui sont partis en échange dans les établissements qui vous intéresse.

2) Passage du test de langue (si nécessaire)

Certaines universités partenaires demandent une certification linguistique : renseignez-vous et effectuez-la au plus tôt. Vous trouverez les prérequis linguistiques de chaque universités partenaires dans la partie Destinations de ce guide.

Le score officiel est un document composant votre dossier de candidature. Vous devez être en possession de ce score avant de déposer votre dossier de candidature auprès de l'ESPI ou au moins apporter la preuve que vous avez passé le test et que vous êtes en attente des résultats officiels. La durée de validité des tests est de 2 ans et doit toujours être en cours de validité pendant la période de mobilité. Informez-vous sur les possibilités d'obtenir l'IELTS, le TOEFL ou le Cambridge :

- TOEFL http://www.ets.org/fr/toefl
- IELTS http://www.ielts.org/
- CAMBRIDGE https://www.cambridgeenglish.org/fr/exams-and-tests/
- DUOLINGO https://englishtest.duolingo.com/applicants

3) Candidature et entretien

Les dates limites pour déposer votre dossier de candidature auprès du Bureau des Relations Internationales sont le :

- **15 février 2024** pour les , BG1ALT, BG2TP, BG2ALT et M1ALT
- **15 juin 2024** pour les BG1 TP (mobilité obligatoire)

Vous pouvez effectuer 3 vœux de destinations, au maximum, par ordre de préférence. Parmi ces trois choix, vous devez **OBLIGATOIREMENT** placer au moins une destination Erasmus+.

Tous les documents sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : relations.internationales@groupe-espi.fr.

Documents constituant votre dossier :

1) Le formulaire de « Candidature de mobilité outgoing »
2) CV en anglais
3) Certificat de langue officiel (si demandé par l'Université de votre choix)
4) Copie des relevés de notes des années précédentes
5) Copie du relevé de notes du 1er semestre de l'année en cours, dès connaissance de vos résultats ou empreinte internet
6) L'accord de principe signé par votre entreprise (si vous êtes alternant)

Si votre dossier a été validé vous serez contacté par email et invité à un entretien avec le Bureau des Relations Internationales et le responsable pédagogique de votre cycle. Il sera l'occasion d'entendre chaque étudiant sur son projet de départ. Lors de votre demande seront pris en compte :

- La motivation
- La cohérence avec votre projet professionnel
- Les notes obtenues lors des années précédentes
- Le comportement relevé pendant la formation
- Le niveau de langue requis (selon le choix de la destination)
- L'entretien individuel avec l'équipe de l'ESPI

Le Bureau des Relations Internationales vous tiendra informé de la destination qui vous aura été attribuée et des modalités de l'échange par mail au plus tard le 15 mars 2024. Pour les départs en BG2 en mobilité obligatoire, la réponse sera transmise au plus tard en septembre de l'année académique suivante.

4) Inscription dans l'Université d'accueil

Une fois sélectionné, nous vous déclarerons auprès de l'université partenaire. Vous devrez ensuite compléter et transmettre un dossier à votre université d'accueil.

ATTENTION, il est de votre responsabilité de transmettre ce dossier !

L'Université d'accueil se prononcera sur la sélection de votre candidature. Si la réponse est positive, vous allez recevoir une Lettre d'Acceptation officielle et votre projet de mobilité sera alors validé. Vous pouvez dès lors commencer vos démarches administratives : demande de Visa (si besoin), recherche de logement, réservation des billets d'avion ou train etc.

IMPORTANT !! Attendez de recevoir la lettre d'acceptation de l'université d'accueil pour acheter vos billets d'avion ou de train !

Pour rappel, vous restez inscrit à l'ESPI et aucun frais d'inscription ne vous sera demandé dans les établissements d'accueil. Cependant il se peut qu'il y ait des frais annexes obligatoires (assurance, achats de livres, inscription bibliothèque, sport…).

5) Procédures administratives

Après réception de votre lettre d'acceptation, vous pouvez entamer toutes les procédures administratives nécessaires votre mobilité.

Une **assurance rapatriement** et **responsabilité civile à l'étranger** sont obligatoires dans le cadre de votre départ à l'international.

L'ESPI a signé un partenariat avec HEYME - Solutions d'assurance pour la santé et le quotidien des jeunes – qui permet à nos étudiants de bénéficier d'une réduction de 10% avec le code promo ESPI-10.

Certaines destinations nécessitent de prendre des dispositions médicales particulières (vaccins, traitements). Regardez les recommandations Pasteur par pays. Profitez aussi de faire un bilan médical complet avant votre départ et notamment auprès des spécialistes qui sont rarement remboursés par les assurances internationales et dont le coût est très élevé à l'étranger.

- **En Europe**

Si vous êtes d'origine européenne et partez sur une destination de la zone UE, votre carte d'identité sera suffisante. Veillez cependant à ce qu'elle soit bien valable sur la durée complète du séjour.

Vous devez demander la Carte Européenne d'Assurance Maladie sur Ameli.fr. Elle est gratuite et valable 2 ans. Les modalités de prise en charge de vos soins médicaux ne sont pas uniformes sur le territoire de l'UE-EEE. Selon votre pays de séjour :

- soit vous n'avancez pas les frais médicaux ;
- soit vous les avancez et vous vous faites rembourser sur place par l'organisme de sécurité sociale local ou
- à votre retour auprès de votre centre payeur, mais sur la base du tarif français.

En aucun cas votre mutuelle ne complétera ce remboursement. Les frais médicaux à l'étranger pouvant être très chers, il est plus que recommandé de souscrire à une assurance privée qui couvre toutes les dépenses de santé à 100 % des frais réels et qui offre de bonnes garanties d'assistance (rapatriement sanitaire…).

- **Hors Europe**

Votre passeport doit être valide jusqu'à 6 mois après la fin de votre période de mobilité à l'étranger. Si ce n'est pas le cas, faite la demande de renouvellement dès maintenant.

Une fois votre lettre d'acceptation reçue, faites votre demande de visa au plus vite car c'est un processus qui peut s'avérer long pour certains pays. Elle se fait auprès de l'ambassade ou du consulat du pays où vous allez effectuer votre mobilité.

Prenez une assurance privée vous couvrant pour cas de maladie, hospitalisation, grossesse à l'étranger. Les frais médicaux à l'étranger peuvent être très chers. La caisse des Français de l'étranger (CFE) est un organisme de sécurité sociale qui offre aux français de l'étranger adhérents la même protection sociale qu'en France. L'adhésion à la CFE se fait avant le départ : https://www.cfe.fr/en/ Consulter le site internet de CLEISS pour vous informer sur la protection sociale à l'international.

6) Contrat d'études

Un contrat d'études (Learning Agreement) vous sera transmis afin que vous puissiez le compléter. Le contrat d'études est le document listant tous les cours que vous suivrez pendant votre mobilité d'études à l'étranger. Il s'agit d'un contrat et vous vous engagez à le respecter. Si vous partez sur une destination du programme Erasmus+, vous remplirez alors votre contrat d'études en ligne sur la plateforme OLA (Online Learning Agreement).

Vous allez choisir vos cours dans votre université d'accueil en accord avec votre Responsable pédagogique et le Bureau des Relations Internationales. Pour les étudiants partant dans le cadre d'un double diplôme vos cours ont déjà été choisi à l'avance.

Les établissements européens qui participent au programme Erasmus+ appliquent le même système de notation : les ECTS (European Credit Transfer System). Un crédit ECTS correspond à une quantité de travail et non à une note. Chaque semestre équivaut à 30 ECTS, une année complète dans une université européenne correspond donc à 60 ECTS.

Pour les universités partenaires hors Europe, des équivalences sont établies pour valider le nombre d'ECTS.

ATTENTION : Si vous ne validez pas votre année académique précédant la mobilité, vous ne pouvez pas en bénéficier même si votre dossier a été sélectionné auparavant !

7) Inscription à l'ESPI

Vous devez obligatoirement être inscrit et en règle des paiements auprès de l'ESPI (frais de scolarité + cotisation à la sécurité sociale) pour l'année de la mobilité avant votre départ.

PENDANT

8) Modification et/ou signature du contrat d'études

Lors de votre arrivée, vous devrez immédiatement vérifier la faisabilité de votre contrat d'études avec le Bureau des Relations Internationales de votre université d'accueil à l'étranger. Si vous êtes contraint de modifier votre contrat d'études, et ce uniquement pour des raisons pédagogiques justifiées et clairement exprimées

par mail, il conviendra de modifier la partie "During the Mobility" de votre contrat d'études (Learning agreement ou OLA). Ces modifications devront se faire au plus tard 2 semaines après le début des cours ; plus aucune modification ne sera acceptée après cette date. Le contrat d'études est le document le plus important de votre mobilité. Il permet la validation des crédits obtenus en mobilité par le jury de l'ESPI via le relevé de notes transmis par l'institution d'accueil. Une fois validé vous devrez le renvoyer signé (par vous et votre université d'accueil) à l'adresse relations.internationales@groupe-espi.fr.

9) Signature du certificat d'arrivée

Dès votre arrivée, veuillez aller faire compléter, signer et estampiller votre certificat d'arrivée par le Bureau des Relations Internationales de votre université d'accueil et nous le renvoyer à l'adresse relations.internationales@groupe-espi.fr. Ce document nous permettra de savoir que vous êtes bien arrivé et, pour les étudiants partant dans le cadre du programme Erasmus+, il permettra le lancement du premier paiement de votre bourse.

10) Cours et examens

Vous devez évidemment suivre les cours et matières prévues dans votre contrat d'études et présenter toutes les examens correspondants. Tout examen prévu dans le contrat d'études non réussi doit être représenté dans l'institution d'accueil.

Donnez-nous de temps en temps de vos nouvelles par mail et n'hésitez pas à nous contacter en cas de problème à relations.internationales@groupe-espi.fr ou par téléphone.

ATTENTION : Vous représentez l'ESPI et votre comportement doit être exemplaire tout au long de votre mobilité.

11) Statut d'Ambassadeur de la mobilité internationale

Vous pouvez profiter de cette expérience à l'étranger pour devenir Ambassadeur de la mobilité internationale. La participation a plusieurs activités de promotion de la mobilité internationales et de représentation de l'ESPI, peut être pris en compte pour la validation de matière ESPI Inside.

APRES

12) Signature du certificat de départ

A la fin de votre période de mobilité, faites signer votre certificat de départ au Bureau des Relations Internationales de votre université d'accueil. Une fois signé, merci de nous renvoyer une copie à l'adresse email suivante : relations.internationales@groupe-espi.fr.

13) Relevé de notes

Veuillez demander à votre université à l'étranger si votre relevé de notes vous sera envoyé à vous ou directement à l' ESPI. Dans le cas où vous le recevrez, merci de nous le faire parvenir.

14) Rapport de participant

Si vous partez dans le cadre du programme Erasmus+, vous devrez remplir en ligne le rapport de participant qui vous sera directement envoyé via un email automatique par l'Agence Erasmus+ à la fin de votre mobilité. Vous êtes obligé de le remplir afin de valider votre mobilité internationale et recevoir la deuxième partie de votre bourse Erasmus+.

15) Retour d'expérience

Vous devez également compléter le rapport de fin de séjour envoyé par le Bureau des Relations Internationales. Ce document a pour objectif principal de prodiguer des conseils et des indications aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité similaire, afin qu'ils puissent préparer au mieux leur séjour dans le pays concerné.

N'hésitez pas non plus à participer aux événements organisés par le Bureau des Relations Internationales afin de promouvoir votre expérience en mobilité internationale et donner envie aux futurs étudiants et participer à la communication internationale de l'ESPI.

Quelques conseils :

- Renseignez-vous sur votre pays d'accueil (santé, entrée sur le territoire, sécurité…) sur le site France Diplomatie.
- Inscrivez-vous sur le site Ariane créé par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Il permet de bénéficier en temps réel de recommandations de sécurité si la situation dans le pays de destination le justifie (événements sanitaires, climatiques, géopolitiques…).
- Faites des **photocopies de tous vos documents officiels**, en particulier de votre pièce d'identité et visa, que vous garderez dans votre logement et un scan que vous garderez dans votre boîte mail.
- Demandez la **carte ISIC** (International Student Identity Card) qui prouve votre statut d'étudiant dans le monde entier et vous permet d'avoir accès à des réductions étudiantes en France et à l'étranger.
- N'hésitez pas à vous inscrire dans les **associations étudiantes** proposées dans votre université d'accueil. Rejoindre une association est une bonne manière d'apprendre et découvrir de nouvelles choses mais aussi de se faire de nouveaux amis.
- **Ne baissez pas les bras** ! L'arrivée dans votre pays d'accueil et l'adaptation linguistique peut créer une certaine frustration au départ. Il en est de même avec la découverte du fonctionnement institutionnel de votre université d'accueil qui aura sûrement des modes d'apprentissage et d'évaluation différents. Vous allez vite vous habituer.

Lexique :

Mobilité d'études : une mobilité d'études permet aux étudiants de partir étudier pendant une période définie (quelques semaines, un semestre ou une année académique) dans l'une des universités partenaires de l'ESPI à l'étranger. Cet échange est inclus dans le cursus académique de l'étudiant.

Mobilité de crédits : les étudiants partent étudier pendant un semestre dans une université partenaire et reviennent ensuite à l'ESPI en ayant validé leur 30 ECTS dans leur université d'accueil.

Double diplôme : en opposition à un échange simple les étudiants en double diplomation partent sur une année académique et obtiendront à la fin de leur cycle, le diplôme de l'ESPI ainsi que celui de leur université d'accueil dans le pays étranger.

Erasmus+ : depuis 1987, le programme Erasmus+ permet à des étudiants d'un pays membre du programme de partir étudier dans un autre établissement partenaire avec une bourse.

Contrat d'études / Learning Agreement : le contrat d'études (Learning Agreement en anglais) est le document listant tous les cours que vous suivrez pendant votre mobilité d'études à l'étranger. C'est un contrat qui est signé par vous, l'ESPI et votre université d'accueil.

Crédit ECTS : les ECTS (European Credit Transfer System) correspondent au système de notation des universités européennes. Un crédit ECTS correspond à une quantité de travail et non à une note. Chaque semestre équivaut à 30 ECTS et donc une année académique correspond donc à 60 ECTS.

Bourse Erasmus+ : les étudiants partant dans une université étrangère faisant partie du programme Erasmus+ ont le droit à une aide financière. Le montant mensuel des bourses varie selon la destination d'accueil.

Tous les documents évoqués dans ce document sont consultables et téléchargeables sur votre espace apprenant et le site internet de l'ESPI.

Nous vous souhaitons un excellent séjour.

6. Nous contacter

Pour toutes questions, veuillez nous contacter à l'adresse email :
relations.internationales@groupe-espi.fr